

Compte-rendu de la réunion de CD du CSR Occitanie

Mardi 08 novembre 2022 - en visio

Membres et invités présents :

Christophe BES, Christel BONNET (CDS 81), Philippe DUCASSE, Cissou FRANCOUAL, Olivier GUERARD, Delphine JACONELLI, Suzanne JIQUEL, Jean-Luc LACRAMPE, Hervé PLANTIER, Nicole RAVAIU (CDS 09), Joël ROY (CSR Nouvelle Aquitaine), Fabrice ROZIER, Philippe TYSSANDIER (CDS 46), Lulu WEBER, Tigrou WEBER, Michel WIENIN, Jean-Luc ZINSZNER (CDS 46)

Membre excusé: Michel SOUVERVILLE

Début de la réunion à 21h10.

1- L'organisation des ANEK: articulation avec CDS 46 et CSR NA

Rappel du contexte et du projet d'organisation des ANEK par Lulu et Philippe. Rappel des décisions issues des dernières réunions de CD du CSR-O versus les décisions issues des réunions ANEK du 14/10 et du 27/10.

Lulu regrette de ne pas avoir été informée de l'évolution des choix et des décisions et de s'être ainsi retrouvée dans une position inconfortable en réunion ANEK. Pour cette raison elle ne souhaite plus être la personne référente sur ce dossier.

Le CD remarque que le projet a évolué depuis la précédente discussion: en effet aujourd'hui le CDS 46 se porte candidat pour accueillir l'événement sur son territoire et ainsi prendre en charge le côté logistique et la dynamique bénévole.

La date sera à fixer en fonction de la disponibilité du site retenu, en mai-juin voire possibilité de repousser jusqu'en octobre 2023.

Côté FFS un budget de 3 900 € est disponible pour cette action, une rallonge sera peut être demandée si nécessaire.

La question qui se pose maintenant au CD du CSR-O est : souhaite-t-il assurer le portage de cet évènement, dans cette nouvelle version ?

La question du portage financier est débattue. Des interrogations sur les risques, le volume de travail, les intérêts, etc...

Bilan :

Le CD du CSR-O valide de porter l'action et accompagner le CDS 46 (aide sur montage du budget prévisionnel, aide sur la communication...).

Philippe appelle le CDS 46.

Suzanne et Philippe vont se relayer pour assister aux réunions du comité animé par Joel Roy. Fréquence actuelle : 1 réunion tous les 15 jours.

2- La commande groupée de matériel

Le Conseil Régional a appelé Delphine pour lui faire part de remarques et questions concernant notre demande à venir.

Certains points peuvent poser problème car ne rentrent pas dans les critères comptables (notion de matériel amortissable/revente aux clubs interdite). Risque de contrôle et de demande de remboursement de subventions déjà perçues...

Pour 2024 la question se pose de renouveler ce type de demande de subvention ? Possibilité de faire des dons et non re-facturer aux clubs et aux CDS.

Bilan :

Pour cette année on maintient notre demande telle qu'elle mais nécessité de revoir la démarche pour l'an prochain.

Faire demande de rdv pour rencontrer le service dédié du Conseil Régional (Delphine et un/deux trésoriers).

Choix du fournisseur pour la commande 2022-2023 : Cévennes Evasion. Delphine leur répond.

3- Le lot de matériel régional (dépôt dans le 46 et le 34 ?)

Rappel par Olivier. Le stage EFS porté par Charles Lecoq a été bénéficiaire l'an dernier, ils ont acheté du matériel qu'ils souhaitent conserver sur place et créer ainsi un 2ième lot de matériel régional.

Le CD du CSR-O accepte et rappelle que ce lot doit être géré dans des conditions équivalentes au premier (entretien, suivi, mise à disposition, inventaire entrée/sortie...).

Olivier s'occupe de leur expliquer, de récupérer l'inventaire de ce matériel, et de faire le point sur la répartition du matériel entre les deux lots.

Par la suite, on pourra faire une com' au niveau régional.

4- Les aides aux expéditions : de nouvelles règles ?

L'expérience montre que les critères actuels contraignent nos possibilités d'aides aux expéditions, c'est dommage. Idée de supprimer notamment le critère du siège social dans l'Occitanie.

Olivier et Suzanne se proposent pour rédiger une nouvelle version du document existant relatif aux modalités et critères des aides du CSRO aux expéditions. Il sera soumis pour approbation au CD.

Pour la demande reçue Nord Pérou :

Le CD confirme bien l'attribution d'une aide de 300€. Tigrou s'occupe de leur répondre (demande CR, photos...). Le CSR-O procédera, une fois le RIB

transmis par le club, au versement des deux tiers de la somme. Le tiers restant sera versé après transmission des documents bilans demandés.

Informations diverses

Fabrice Rozier : demande où en sont les discussions engagées entre le CSRO-CDS 81, la DREAL, le CEN et la DRAC suite à la réunion de mai 2022.

Il était convenu qu'une seconde réunion ait lieu à la rentrée, qui n'a pu se faire en raison notamment de l'indisponibilité du CEN (arrêt maladie du directeur des opérations). La DREAL a justement proposé ce début de semaine deux dates pour la prochaine réunion du groupe travail intitulé « patrimoine souterrain » : ce sera le 23/11 ou le 21/12.

Pour info, côté 81, le Conseil Départemental, via la CDESI, souhaite faire progresser les relations entre le CDS et le CEN 81, notamment par la signature d'un protocole d'accords entre les deux associations (discussions et réunions à venir). A suivre.

Jean Luc Lacrampe:

Passe à la DN et ne peut plus rester correspondant régional de la commission canyon. Il démissionne de ce poste, il propose un remplaçant (Philippe Durand).

CDS 09 : Delphine va aider pour le renouvellement de la demande d'Agrément Protection de l'Environnement.

Tigrou informe que la demande de renouvellement d'agrément au niveau de la FFS a bien été déposée, mais qu'ils avaient besoin de la version papier. La FFS a donc dû imprimer le document pour un poids de 9kg 500!!

La Préfecture demande un complément d'info. Annick s'en occupe.

Fin de la réunion vers 23h.

Date prochaine réunion : lundi 05 décembre